

N° 75

MAREAU AUX PRÉS

Bulletin municipal - Novembre 2025

www.mareauauxpres.com



BRICOMARCHÉ

MAISON - JARDIN

CLERY SAINT ANDRE

02-38-45-12-89

Ouvert le dimanche matin

3 Allée de la Bergerie-45370 Cléry St André



V-nature
arboristes-grimpeur - Taille - Entretien

Élagage - Abattage
Entretien de jardins

16 Rue De Valaison - 45130 Meung-sur-Loire
www.v-nature.fr - 06 46 01 42 33



- ✓ PLATRERIE
- ✓ ISOLATION
- ✓ PLAQUES DE PLATRE

SASU PASCAL DESHAYES

4 rue du Paré - 45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ
02 38 58 15 20
e-mail : pascal.deshayes0547@orange.fr



Certificat
N°121873



ARBORESCENCE®

PARCS, JARDINS, FORÊT

ÉLAGAGE, ROGNAGE & ABATTAGE

Au service de l'ARBRE

CHARLES BAECHLER
07 86 85 57 56



VISION
JOUBERT

Contrôle de
la vue
Offert

Meung-sur-Loire / 02.38.44.32.41
vision-joubert.com



Fournil de Mareau

BOULANGER - PÂTISSIER - CHOCOLATIER - TRAITEUR



Mardi au Samedi
6h30 - 19h30

Dimanche
et jours fériés
7h - 13h

Pause repas sur place.

02 38 45 61 12 - Mareau aux Prés @fournildeMareau



Édito

Dans le respect de la période de réserve pour les élections municipales de mars 2026, l'éditorial est suspendu jusqu'au renouvellement du conseil municipal.

Toutes les informations de la commune sont disponibles

- Sur le site de la commune : mareauauxpres.com
- Sur le facebook de la commune :  mairie de Mareau-aux-Prés
- Sur l'application mobile :  PanneauPocket
- Sur le panneau lumineux situé au niveau de la halle

Directeur de publication :
Bertrand Hauchecorne

Rédaction :
Commission communication

Commision photos :
Mairie, associations

Réalisation, Design & Régie publicitaire :
Éditions Le BAKH
contact@editions-lebakh.fr
02 38 49 00 79
Imprimé en France



SOMMAIRE

3

Éditorial

Travaux
et sécurité

6

7

Les sapeurs-
pompiers

Retour
en images

8-9

10

Action scolaire

Villes et villages
fleuris : notre 1^{ère} fleur

11



12

Fête des plantes et
de la biodiversité

Les élections

13

14-15

Vivre ensemble

Action sociale

16

17

Bibliothèque

Associations

18-25

26

Agenda
et état civil

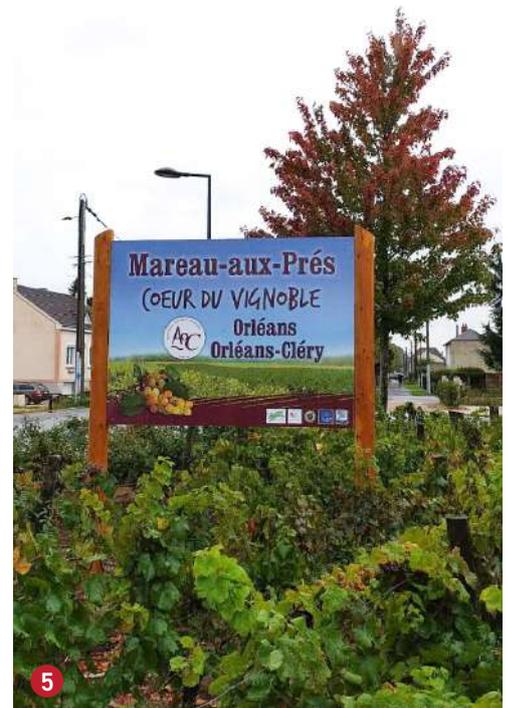
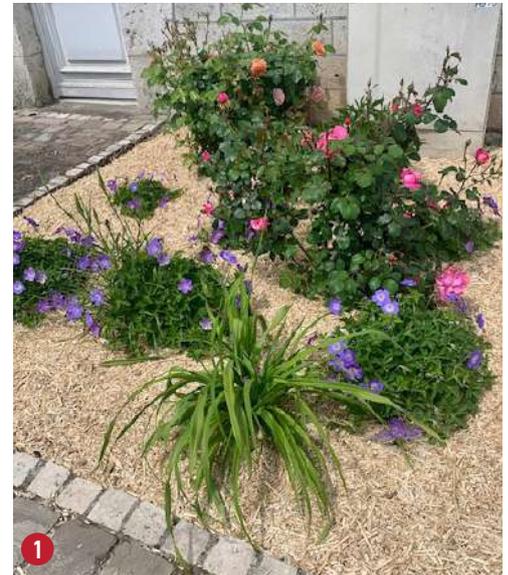
TRAVAUX ET SÉCURITÉ

Les travaux achevés

- Réaménagement des massifs Clos des Cerisiers **2**
- Réaménagement des massifs de la mairie **1**
- Ouverture du parcours santé **4**
- Nouvelle structure de jeu au Clos des Cerisiers **3**
- Citerne souple à la Malandrierie
- Nouveau panneau AOC au niveau de la halle **5**
- Création d'une place PMR rue du Stade

Acquisitions

- Ordinateurs pour les services administratifs
- Défibrillateur
- Abri à vélos à l'église
- Motopompe pour les services techniques



Cérémonie de la Sainte-Barbe 2025 à Mareau-aux-Prés

Comme chaque année, les sapeurs-pompiers des centres de Cléry-Saint-André et de Jouy-le-Potier se réuniront pour célébrer la traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe, patronne des pompiers.

Cette année, la cérémonie se tiendra à Mareau-aux-Prés, près de la salle polyvalente, le samedi 6 décembre 2025 à 14 h 30.

L'événement se déroulera en plusieurs temps :

- une revue du personnel et des engins, mettant à l'honneur les équipes et les moyens déployés pour assurer votre sécurité au quotidien ;
- un dépôt de gerbe en hommage aux anciens sapeurs-pompiers et à la mémoire de ceux qui ont servi avec engagement et dévouement ;
- une remise des grades et des médailles à l'intérieur de la salle polyvalente, dans une ambiance conviviale, pour saluer les sapeurs nouvellement promus ou décorés.

Des discours officiels viendront ponctuer la cérémonie, qui se conclura par un moment de partage autour du verre de l'amitié.

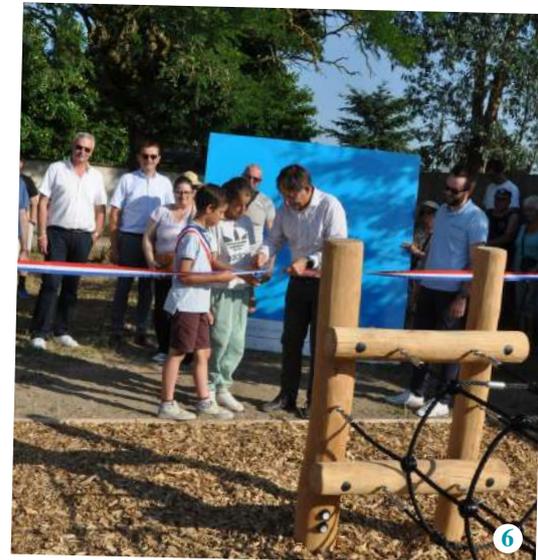
Les municipalités de Mareau-aux-Prés, Cléry-Saint-André, Dry, Mézières-lez-Cléry et Jouy-le-Potier s'associent pleinement à cet hommage et invitent les habitants à venir nombreux témoigner leur soutien et leur reconnaissance aux sapeurs-pompiers, femmes et hommes engagés chaque jour au service de tous.



RETOUR E



- 1 25 avril 2025 - Spectacle *D'ici ou d'ailleurs* dans le cadre de la saison culturelle
- 2 27 avril 2025 - Carnaval APE
- 3 8 mai 2025 - Commémoration
- 4 9 mai 2025 - Spectacle de marionnettes Polichinelle
- 5 18 mai 2025 - Les prairials
- 6 19 juin 2025 - Inauguration du parcours santé
- 7 29 juin 2025 - Kermesse APE
- 8 3 juillet 2025 - Inauguration de l'épicerie



N IMAGES



9 8 juillet 2025 - Inauguration du restaurant scolaire

10 11 juillet 2025 - Concert de l'académie de l'orchestre d'harmonie de la région centre

11 14 juillet 2025 - Fête nationale

12 6 septembre 2025 - Accueil des nouveaux habitants

13 11 septembre 2025 - Élections du Conseil municipal des enfants

14 13 septembre 2025 - Samedi en fête

15 14 septembre 2025 - Jardins en Fête



ACTION SCOLAIRE

La commune œuvre toujours pour le bien-être de nos élèves, l'éducation étant une priorité. Améliorer les infrastructures scolaires, acquérir du matériel performant et adéquat, apporter des améliorations notables pour le confort de tous, sont autant d'actions mises en place pour garantir cette qualité de bien-être.

Le 1^{er} septembre dernier, nos petites têtes blondes ont effectué leur rentrée scolaire : 60 en maternelle, 117 en primaire. Dès le premier jour, les élèves ont pu découvrir le restaurant scolaire, dont les derniers travaux ont été effectués fin août. L'extension réalisée permet d'accueillir les élèves confortablement, et offre aux agents une organisation de travail plus souple, avec moins de tables à dresser entre les deux services.

Le coût de cet investissement :

Dépenses 811 785€

subventions :
256 555€

auto-
financement

Région
37 800€

DETR
161 255€

Département
57 500€

555 230€

De nombreuses autres acquisitions ont été réalisées, tant pour le scolaire que pour le périscolaire.

● Concernant l'école :

- 2 ordinateurs ont été achetés, l'un pour la directrice, l'autre pour le corps enseignant.
- Le bureau de la directrice a été rafraîchi (peinture, lumières, mobilier).
- De nouveaux vidéoprojecteurs ont été installés dans 2 classes.
- Du mobilier scolaire a été remplacé.
- Des cloisons dans les toilettes de la maternelle ont été posées afin de garantir l'intimité des enfants.
- Dans la cour de la maternelle, du sol souple a été placé autour du tilleul.
- Une rampe PMR a été coulée entre la cour de la maternelle et l'accès au restaurant scolaire, les travaux de ce bâtiment ayant modifié l'emprise au sol dans cette zone.

● Concernant le périscolaire :

- Du nouveau mobilier a été commandé pour la nouvelle salle de repas du restaurant scolaire.
- Une nouvelle plonge a été commandée, l'ancienne restera dans la cuisine de la salle polyvalente. Ce sera un équipement supplémentaire utile lors de l'utilisation de cette salle.
- Des équipements devenus vétustes ont été remplacés (sèche-linge, lave-linge et réfrigérateur).

Cantine



Cour de la maternelle



Toilettes école maternelle



VILLES ET VILLAGES FLEURIS : NOTRE 1^{ÈRE} FLEUR



Attribution de la première fleur du label Villes et Villages fleuris !

En septembre dernier, nous avons reçu les résultats du jury et nous avons eu l'honneur d'obtenir la première fleur tant attendue ! Cela récompense les efforts réalisés par la commune et ses agents dans la mise en valeur de notre territoire.

L'intitulé du label « première fleur » tendrait à penser que le fleurissement ne représente que le seul critère de sélection. En réalité le jury analyse un éventail de critères dont les finalités résident à sensibiliser les habitants sur la qualité de vie dans notre village, à créer une dynamique pour progresser dans le bien-être commun, à faire évoluer l'engouement du public pour la nature et l'environnement, et à améliorer le bien vivre ensemble.

Notre village comporte de nombreux atouts qui ont été énumérés dans le dossier de candidature :

- **Un patrimoine architectural riche**
Nos calvaires, le girouet de St Jacques de Compostelle, notre église et notre presbytère
- **Un centre bourg repensé**
Du fleurissement sur 600 mètres, des voies partagées piétons/cyclistes, la création de massifs
- **Des équipements publics extérieurs paysagers**
Un parcours santé, une aire de jeux enfants, des équipements sportifs
- **Une mobilité douce favorisée**
Plus de 5 km de chemins pour favoriser le déplacement à pied ou à vélo, de nombreux supports à vélos
- **Au cœur du vignoble AOC Orléans – Cléry**
- **Un patrimoine naturel et un espace naturel protégé**
Le faux-Ardoux, 7 km de bords de Loire, la Loire à vélo, le sentier découverte des Isles
- **Des actions en faveur de l'environnement, contre le changement climatique**
Fabrication de nids d'hirondelles, ramassage des déchets, plantation d'arbres, concours des maisons fleuries et décorées, passage aux LED pour l'éclairage public, ilots de fraîcheur dans la cour de l'école
- **Des manifestations dédiées aux jardins**
telles que la fête des plantes et de la biodiversité.

Ainsi, l'attribution de la première fleur souligne la qualité de vie mareprésienne, son cadre naturel et agréable propice au bien vivre ensemble.

La cérémonie officielle de la remise des prix se déroulera fin novembre. Nous récupérerons les panneaux « Villes et villages fleuris – 1 fleur », et ils seront disposés aux entrées de la commune.



FÊTE DES PLANTES ET DE LA BIODIVERSITÉ

Le mois dernier s'est déroulée la fête des plantes et de la biodiversité. Cette fête a été créée sous l'impulsion de Didier Courtois, alors adjoint au Maire. Il avait suivi de près la construction de la halle, achevée en juillet 2004. Ce projet s'inscrivait dans l'optique de créer une infrastructure dédiée à animer la vie locale et à promouvoir les produits du terroir.

Ainsi a immergé l'idée d'une fête des plantes « symphonie d'automne » ouverte aux professionnels sur le thème des arbres, plantes, fleurs ... mais également aux producteurs locaux, et aux associations.

Cette première édition, qui a lieu le 24 octobre 2004, au niveau de cette halle, fut un succès et depuis, cet engouement n'a pas faibli.

C'est ainsi que les 25 et 26 octobre derniers, vous avez pu déambuler entre la halle, la rue du Stade et la salle polyvalente lors de sa 22^{ème} édition.

Cette fête des plantes a évolué au fil des années.

- En 2017, la décision fut prise, à la demande de plusieurs exposants, d'organiser la fête dès le samedi après-midi, et d'y intégrer une animation pour le public,

- En 2020, malgré l'épidémie de la Covid 19, la fête des plantes s'est déroulée. Elle a été repensée afin de répondre aux exigences sanitaires en vigueur, et ramenée à une journée,

- En 2021, l'équipe organisatrice a choisi de regrouper les exposants « alimentaires » sous la halle pour créer un pôle gastronomique, avec une majorité représentée par nos producteurs locaux,

- En 2023, notre fête des plantes a été renommée « fête des plantes et de la biodiversité », ces deux notions étant indissociables. Des associations, telles que Cléry en Transition, Loiret Nature Environnement, le Conseil des citoyens ... et cette année la Communauté de Communes des Terres de Val de Loire, interviennent régulièrement : tri des déchets, potager raisonné, compostage, préservation des espèces et de l'habitat naturel, pollinisation ... sont autant de sujets abordés pour protéger notre environnement,

- En 2024, nous avons célébré les 20 ans de cette fête, et avons remis la médaille de la commune à ses 3 cofondateurs.

- En 2025, il a été décidé de commencer la fête dès le samedi matin afin de répondre aux attentes des exposants et des visiteurs.

Toute l'équipe organisatrice reste motivée et se prépare déjà à vous concocter une édition 2026 !

Quelques chiffres clés :

- + de 50 exposants
- une dizaine d'associations
- 300 repas préparés
- 12 enfants taxi-brouettes au minimum pour vous aider à transporter vos achats
- 8 partenaires sans qui notre Fête ne serait pas pérenne
- des centaines de fleurs, vivaces, arbustes... dédiés à embellir vos extérieurs et intérieurs
- des réunions, des centaines de mails et des dizaines d'appels téléphoniques pour assurer l'organisation
- 25 pancartes de communication posées, 6 banderoles fixées, et 5000 flyers distribués
- Plus de 2000 visiteurs sur 2 jours



Hommage à Serge Gatelier :



Comment évoquer la fête des plantes sans parler de Serge Gatelier ? Pilier emblématique de cette fête avec son acolyte Jean-Marie Amary, ils sont venus prêter main forte dès la première édition, et ils ont eu à cœur de mettre leur pierre à l'édifice.

Depuis ces 21 dernières années, Serge fut LA figure emblématique de cette fête communale ! Un investissement sans égal, des idées à profusion, une maîtrise de l'organisation sur le terrain, toujours avenant, le cœur sur la main... Nous manquons de qualificatifs pour décrire cet homme qui nous a quittés cette année, laissant sa famille, et toutes les personnes qui le connaissaient dans sa vie personnelle, professionnelle et associative, sous le choc de sa disparition brutale.

Nous retiendrons de lui son énergie et son sourire communicatif.



ANNIVERSAIRE

La Fête des plantes a été créée il y a vingt ans par Didier Courtois, alors élu municipal, Serge Gatelier, horticulteur, et Jean-Marie Amary, pépiniériste. Pour les remercier, Bertrand Hauchecorne, maire, leur a remis la médaille de la commune.

Le recensement citoyen est obligatoire. Un jeune né français doit se faire recenser dans les 3 mois qui suivent son 16e anniversaire, un jeune devenu français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois qui suit l'obtention de la nationalité française. Il permet d'obtenir une attestation de recensement, d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales.



L'attestation de recensement est indispensable pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (brevet d'études professionnelles, baccalauréat) ou à un concours administratif en France.

Vous pouvez faire ce recensement à la mairie de votre commune ou en ligne. Il faudra dans les 2 cas fournir les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- Livret de famille à jour ;
- Justificatif de domicile (dans le cas d'une inscription en mairie uniquement).

Elections municipales 2026

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour pouvoir voter lors des élections municipales est fixée au vendredi 6 février 2026.



Inscription liste électorale

Afin de pouvoir voter, il faut être inscrit(e) sur les listes électorales. La demande d'inscription est possible toute l'année jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin.

Inscription en ligne



- Je me rends sur le téléservice en ligne
- www.demarches.interieur.gouv.fr
- rubrique «élections»



- Je crée mon compte personnel service public
- Ou je m'identifie via FranceConnect



- Je rentre mes informations personnelles
- J'indique le code postal de la commune où je souhaite m'inscrire



- Je fournis les justificatifs demandés
- Par numérisation ou par voie postale

Inscription en mairie



- Je me présente à la mairie de mon domicile
- Je m'identifie en présentant un justificatif d'identité



- Je transmets le cerfa 12669*02 complété
- Je présente un justificatif de domicile

Inscription par courrier



- Je complète le cerfa 12669*02
- Je prépare un justificatif d'identité et de domicile



- J'envoie tous les documents par courrier
- C'est la date de réception du courrier qui compte, non la date d'envoi.

VIVRE ENSEMBLE

Notre village est propice au bien vivre ensemble. Son territoire est sculpté par les rives sauvages de la Loire et les paysages agricoles : un environnement naturel et rural, propice au calme et aux balades.

Ses commerces de proximité, ses infrastructures (son école, ses équipements sportifs, ses salles communales, l'agence postale communale, le parcours santé...) permettent de répondre aux besoins essentiels des habitants.

Son tissu associatif, ses multiples événements organisés, offrent aux habitants un éventail de moments culturels et festifs.

Ses structures de jeux, son accueil de loisirs du mercredi, le repas et le goûter des aînés, sont autant de services touchant toute sa population, de l'enfance jusqu'aux séniors.

Ce bien vivre ensemble est un précepte que tout mareprésien souhaite maintenir et tout un chacun œuvre en ce sens. L'obtention récente de la première fleur des villes et villages fleuris récompense le travail effectué pour maintenir et garantir le bien-être collectif.

Néanmoins nous constatons depuis quelques mois des incivilités croissantes sur la commune.

Nous pouvons citer notamment :

- Des dépôts sauvages de déchets, ou au pied même des points de collecte
- Des graffitis sur les bâtiments communaux
- Des détériorations (dont le récent vol du défibrillateur)
- Des nuisances sonores (tonte le dimanche après-midi, vélomoteurs,...)
- Des enfants errant tard le soir dans les rues
- Des dépôts non conformes dans la boîte à livres



Tous ensemble, nous œuvrons pour que ces problématiques soient résolues. Nous nous devons de ne pas rester passifs. Pour pallier ces incivilités, des actions sont entreprises.

Ainsi :

- De nouvelles poubelles de tri vont être installées afin d'avoir à proximité de nombreux points de collecte de déchets
- Une réunion d'échanges sera organisée le **vendredi 7 novembre à 18 h 30** dans la salle polyvalente. Adolescents et parents seront invités à rencontrer les élus et s'y exprimer.
- Un arrêté a été rédigé pour fixer les règles en matière de nuisances sonores en 2022. Les respecter permet de maintenir le civisme au sein de notre commune.
- Une charte de la boîte à livres a été rédigée. Elle a été affichée à l'intérieur de la boîte à livres. Nous remercions tous les utilisateurs d'en (re)prendre connaissance et respecter les règles établies.



Quelques chiffres clés !

Ces actions engendrent des coûts supplémentaires pour la commune, tant humains que financiers.

- Deux agents des services techniques consacrent une journée par semaine à ramasser, nettoyer, réparer des incivilités, ce qui représente une enveloppe d'environ **20 000 €** par an, **800 heures** effectives de travail qui auraient dû être consacrées à d'autres activités.
- Zoom sur le vol du défibrillateur (acheté en avril dernier pour **1 941 €**). Cet acte engendre :
 - La mise en danger d'autrui, si une urgence médicale impliquant l'utilisation d'un défibrillateur était signalée sur notre territoire,
 - L'action de porter plainte par un élu afin de procéder à une ouverture de sinistre auprès de notre assurance,
 - Un nouvel investissement pour rapidement disposer d'un appareil fonctionnel

Notre commune est un village où le bien vivre ensemble est et restera une priorité. C'est l'implication de tous (élus, habitants, jeunes et moins jeunes...) qui nous permettra de maintenir cette qualité de vie à Mareau-aux-Prés.

RÉUNION D'ÉCHANGES ADOS - PARENTS - ÉLUS



Vendredi
7 novembre 2025
à 18h30

Salle polyvalente

Divers sujets seront abordés, et tous les adolescents de 10 à 16 ans sont invités à venir s'exprimer.

Jeunesse et commune : un moment pour échanger !

Mairie 385 rue Saint Fiacre 45370 MAREAU-AUX-PRES
02.38.45.61.09 mairie@mareauauxpres.com



STOP AUX NUISANCES SONORES !



HORAIRES AUTORISÉS

Du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 14h-19h

Le samedi 10h-12h / 14h-19h

Dimanche et jours fériés 10h-12h

La totalité de l'arrêté n°18032022 est consultable sur le site internet, ou téléchargeable ici



ACTION SOCIALE

Différentes aides sociales existent, et les premières démarches ne s'effectuent pas en mairie pour celles citées ci-dessous. Afin de vous aider au mieux, vous trouverez les informations nécessaires afin de les effectuer.

- **Concernant une demande de logement social**, voici la démarche à effectuer en ligne.



- Je me rends sur le téléservice en ligne
- www.demande-logement-social.gouv.fr



- Je complète la demande et fournis les justificatifs
- J'obtiens un numéro unique d'enregistrement



- Ma demande est validée sous 5 jours
- Elle est visible par les bailleurs concernés.

Vous pouvez également effectuer votre demande de logement social avec un formulaire papier (Cerfa 14069*05). Celui-ci sera à déposer directement aux guichets des différents bailleurs sociaux du département.

- **Concernant une demande de rendez-vous avec une assistante sociale**, vous devez en premier lieu contacter la maison du Département. Notre commune dépend de celle de Meung-sur-Loire.

- 44 rue de Châteaudun 45130 Meung-sur-Loire
- 02 38 25 45 45
- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h

Au sein de notre commune, nous proposons plusieurs aides sociales, toutes dépendantes de votre revenu fiscal de référence. Dans le cadre spécifiquement de ces aides, les démarches s'effectuent en mairie.

- Notre CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) peut éventuellement prendre en charge une partie de la téléalarme à hauteur de 9,33 € pour nos aînés.
- Notre CCAS peut éventuellement prendre en charge une partie de la cotisation des enfants dans des associations mareprésiennes (les coupons sport).
- Notre commune a adhéré depuis 2022 au dispositif de tarification sociale des cantines. C'est une volonté municipale d'aider les foyers les plus modestes. Les 3 premières tranches de quotient familial des tarifs du restaurant scolaire sont concernées, et ce dispositif leur octroie une tarification unique à 1 €. Pour 2024, Une trentaine d'élèves de l'école en a bénéficié, soit 16 % des effectifs. Concernant cette aide, elle est appliquée automatiquement lorsque votre dossier d'inscription au périscolaire est complet, accompagné de votre attestation CAF de quotient familial.

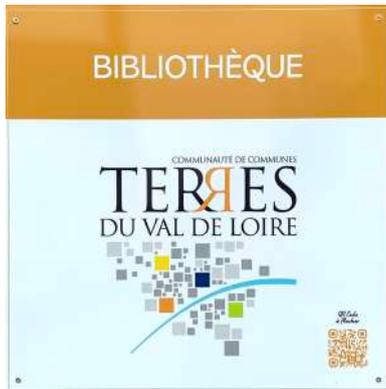
Enfin, sachez que nous ne pouvons pas effectuer à votre place vos démarches administratives à l'accueil de la mairie. Néanmoins, les maisons France Services ont été mises en place en ce sens. L'une d'elles se situe à Meung Sur Loire.

- 11 rue Saint Jean 45130 Meung-sur-Loire
- 02 38 46 69 20
- Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

Démarches proposées dans les Maisons France Service :



BIBLIOTHÈQUE



Petite enfance

Les bénévoles de la bibliothèque se déplacent à la crèche « la Mar'EAU Lutins » pour un temps de lecture : des histoires courtes, un moment agréable à partager avec les enfants.

Nouveautés livres

400 livres sont arrivés en octobre : adultes et enfants peuvent découvrir ces nouveautés lecture.

Ateliers d'écriture

Chaque mois une animation d'écriture est menée par une animatrice de l'association « Parole et écrit » avec deux thèmes au choix. Des jeux de mots clôturent la séance. L'adhésion est de 20 euros pour l'année.

Spectacle enfants

Le vendredi 20 juin a eu lieu à la bibliothèque « Cloyn », un spectacle tout public de la Compagnie « Idées mobiles ». Ce conte nous a relaté l'histoire d'un roi, Gris Zay, allergique à la couleur, aux plantes et aux animaux. Drôle, poétique, et à la fois pédagogique, ce spectacle, interprété par trois comédiens, a enchanté le public.

Accueil des classes à la bibliothèque

Les classes des maternelles sont accueillies 2 fois par mois, pour des moments de lecture réalisés par les bibliothécaires de Beaugency, les professeurs des écoles et les parents.

**Renseignements pratiques : la bibliothèque est animée
par une équipe de 16 bénévoles qui vous accueillent**

Horaires : lundi 15 h -17 h ; mercredi 10 h -12 h / 14 h 30 -17 h ; samedi 9 h 30 -12 h

Tarifs : 5 € pour les habitants de Mareau ;

10 € pour les habitants des autres communes

Tél : 02.38.64.05.42 - mail : mediatheque@mareauauxpres.fr

LA LOIRETEK

C'est une médiathèque numérique accessible à tous les Loirétains : des ressources pour tous les goûts, des films, des jeux, et des activités pour les enfants. Il est important de souligner que c'est un service gratuit pour les adhérents des médiathèques du Loiret.



DIVERS MAGAZINES À VOTRE DISPOSITION

Adultes :

- « 60 millions de consommateurs »,
- « Amis des jardins »
- « Le Journal de la Sologne »,
- « Santé magazine »,
- « Prima »

Enfants :

- « Popy »,
- « J'aime lire »
- « La petite salamandre »

Conditions d'emprunt :

vous pouvez emprunter 2 CD
et 2 DVD. 2 magazines, 12 livres

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Les Amis de La Cave Mareau (ACM)



Nous avons tenu un stand au Festival de Loire du **24 au 28 septembre**, avec Quentin Javoy et Bertrand Léau, vigneron de Mézières. Nous avons notamment proposé un repas, à base de notre célèbre andouillette de Jargeau cuite au marc de raisin, et du Surôtin dont la production, avec Bertrand Léau, a repris cette année.

Nous serons également présents sous la halle de Meung-sur-Loire le **11 novembre** prochain, lors de la Foire Saint-Martin.

Pour la sortie du **GAMAY** Nouveau

Soirée Dégustation Musicale

Le vendredi 21 Novembre 2025
De 18h à 22h
CHAI AMANDINE & QUENTIN
450 Rue du Buisson
41000 MEZIERES-LEZ-CLÉRY

Carte gratuite | Verre de gamay
nouveau offert | Petit restaurant
proche le plan

avec Les Amis de la Cave de Mareau

Un groupe de rock égaiera
cette soirée !

Réservez vite : 06 20 79 47 21 / 07 83 47 93 22
cha.amandine.quentin@laposte.fr

Ne pas boire au volant : l'alcool est dangereux pour la santé

Nous participerons à la soirée « Dégustation Musicale » organisée le vendredi **21 novembre** au chai d'Amandine et Quentin Javoy, à l'occasion de la sortie de leur Gamay Nouveau. Venez nombreux à partir de 18h au 450 rue du Buisson à Mézières-lez-Cléry, nous préparons un repas chaud.

Enfin, lors du WE des **6 et 7 décembre**, nous livrerons des huîtres et coquilles Saint-Jacques à la Cave de Mareau (au 550 rue des Muids) que nous rapporterons directement d'Erquy dans les Côtes d'Armor : livraison le samedi matin. De même nous proposerons, sur réservation, un repas à base de Saint-Jacques le samedi soir et le dimanche midi.

Dès le mois de janvier, nous reprendrons la taille de notre vigne, pour une nouvelle saison.



N'hésitez pas à prendre contact avec nous au :

550 rue des Muids à Mareau-aux-Prés - cave.mareau@gmail.com



Livres et vins



L'association Livres et Vins en Terre de Loire se donne pour but de rassembler les amoureux de la littérature, les éditeurs, les auteurs, les libraires, les viticulteurs, les producteurs, les œnologues, dans le cadre d'événements consacrés à la littérature et à l'art de vivre.

Un premier salon LIVRES & VINS en Terre de Loire a été organisé lors du WE des 16 et 17 novembre 2024. Devant le succès rencontré lors de ce premier salon, il a été décidé de le renouveler tous les deux ans. Le prochain salon est donc prévu lors du WE des 21 et 22 novembre 2026.

Entre les deux salons, nous proposons aux adhérents et au public une journée de détente « d'un Verre à l'Autre en Terre de Loire » le **samedi 8 novembre 2025** :

1^{er} temps réservé aux adhérents

- 12 h 00 :
 - apéritif et déjeuner partagé (boissons locales fournies) ;
- 14 h 30 à 17 h 30 :
 - ateliers d'initiation à l'œnologie (découverte des vins de vigneron locaux), et un atelier réservé aux enfants,
 - jeu sur le vin,
 - diffusion des vidéos des conférences du salon 2024.

2^{ème} temps ouvert au public

- 18 h 30 :
 - spectacle gratuit avec la ville de Mareau : « Le Café de l'Excelsior » par la Compagnie de théâtre des « Fous de Bassan » de Beaugency, dans le cadre de la saison culturelle ;
- 20 h 00 :
 - dîner du terroir sur réservation (tarif 22€ par personne, et 11€ jusqu'à 11 ans) par téléphone au 02.38.45.66.44. Via le QR code :



LA VIE DES ASSOCIATIONS

En ce temps là...

Jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, dans nos campagnes, dans nos villages, plus qu'ailleurs, on vit au rythme des saisons, des travaux de la terre.

On pratique une agriculture à taille humaine, essentiellement destinée à assurer la nourriture de la famille puis à vendre le reste au marché ou aux grossistes. Bien des métiers artisanaux sont axés autour du cheval, nécessaire aux paysans pour retourner la terre lors des semailles, actionner des machines pour récolter et transporter le fruit des différentes cultures.

On retrouve dans nos communes de Mareau-aux-Prés et Mézières-Lez-Cléry ces métiers (charron, maréchal-ferrant, bourrelier, charretier...) mais aussi sabotier ou maçon, charpentier, tailleur de pierre car le bourg s'agrandit et les constructions neuves fleurissent.

Et pour nourrir toute cette population, la présence de boucher, boulanger, épicier de détail est indispensable.

Dans l'exposition que nous vous proposons les 6 et 7 décembre 2025 vous seront présentés, expliqués, tous ces métiers pour certains aujourd'hui disparus, mais qui restent encore bien ancrés dans les souvenirs.



EXPOSITION



Mareau - Mézières

Les métiers au fil du temps



SAMEDI 6 et DIMANCHE 7 DECEMBRE 2025
SALLE POLYVALENTE Mareau-aux-Prés 10h -17h

Conférence par Daniel Boissay
« La vie des enfants aux 19^e et 20^e siècles entre Val et Sologne »
Samedi 6 décembre à 17h



Présentation de la conférence « la vie des enfants en Val et Sologne aux 19^e et 20^e siècles ».

Cette conférence retracera divers aspects de la vie des enfants depuis la naissance jusqu'à l'entrée dans la vie professionnelle entre traditions contraignantes et progrès émancipateurs.

Pour le XIX^e siècle, on évoquera la terrible mortalité infantile, les nombreux abandons, le placement près des nourrices, l'analphabétisme et les travaux pénibles dès le plus jeune âge.

Avec le XX^e siècle, on abordera les progrès de l'instruction primaire devenue gratuite et obligatoire depuis les lois Jules Ferry, les avancées de la médecine, l'avènement des loisirs et l'adoption des lois sociales qui régleront progressivement le travail des enfants.

L'enfant du 19^e siècle, souvent mal-aimé, parfois maltraité est devenu progressivement l'enfant bien-aimé et protégé d'aujourd'hui.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Art aux Prés

Le 23ème salon des Prairials de l'association l'Art aux Prés a eu lieu les 17 et 18 mai dans la salle polyvalente de Mareau avec comme invités d'honneur deux couples d'artistes orléanais : Aline DEVOS et Patrick PERRIN peintres, Rosa et Hervé COUPÉ sculpteurs.

Lors du vernissage, la Fraternelle nous a interprété quelques morceaux musicaux. Installés au cœur de l'exposition, des dessins des enfants débutants et confirmés, et des œuvres des adhérents, tableaux et sculptures, étaient présentés. De nombreux artistes amateurs régionaux ont également répondu présents. Plus de 550 visiteurs sont venus admirer les 185 œuvres, toutes catégories confondues, des 41 artistes (27 adultes et 14 enfants).

Lison Brosset - L'Astronaute



Michèle Gravier -
La souris et son doudou ; La sereine



Alain Chauveau



Eléna Sourisseau - Nénufleur



Marylène Bonheur



Après les allocutions de Chantal BUREAU présidente, et de Bertrand HAUCHECORNE, maire, les prix ont été décernés :

- Par l'Art aux Prés (œuvres sélectionnées par les invités d'honneur)
 - Enfant débutant - Elena Sourisseau « Nénufleur »,
 - Enfant confirmé - Lison Brosset « L'Astronaute »,
 - Peinture adulte - Marylène Bonheur pour l'ensemble de son œuvre
 - Modelage - Michèle Gravier « La souris et son doudou »
- Par la mairie
 - Enfant confirmé - Eloise Buisson « Montagne »,
 - Enfant débutant - Eléna Sourisseau « Nénufleur »,
 - Peinture adulte - Alain Chauveau « Ambiance Marine »,
 - Modelage - Michèle Gravier « La sereine »

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont impliquées dans la réalisation de cette exposition, sa préparation, le montage, sa participation et son démontage. Merci aux différents partenaires et aux mairies de Mareau et Mézières, au Conseil départemental pour les subventions, à la mairie de Dry pour le prêt de matériel. Enfin merci aux pépinières Amary et Gatelier pour leurs prêts de plantes et fleurs qui ont décoré le salon.

Eloise Buisson - Montagne



LA VIE DES ASSOCIATIONS

Le 31 mai 2025, pour clôturer l'année de l'Art aux Prés, la sortie annuelle destinée surtout aux enfants a été effectuée.

Visite au musée Picasso à Paris,

Pique-nique place des Vosges,

Un groupe a déambulé dans Paris, un autre a visité Notre Dame de Paris.

Nous proposons des cours de peinture pour enfants (8 à 16 ans) tous les samedis matin.

Pour les adultes, des ateliers de peinture à thème ont lieu 1 fois par mois, et des stages de modelage s'organisent 2 jeudis par mois de 9 h 30 à 12 h 30.

Salon des "Prairials" 2026 : les samedi 9 et dimanche 10 mai
salle polyvalente de Mareau



N'hésitez pas à prendre contact avec nous :

80 rue des Muids Maison des associations -

Mail de l'association : atelier.artauxpres@gmail.com

Chantal BUREAU, présidente : 06.63.94.65.68

Les Bouchons d'Amour



Ne jetez plus vos bouchons et couvercles en plastique!

L'association «Les Bouchons d'Amour 45» les récupère pour financer des matériels et des aménagements d'habitations ou de véhicules pour des personnes en situation de handicap.

Les bouchons et couvercles acceptés :

- Les bouchons de boissons : eau, lait, jus de fruit, sirop, soda...
- Les bouchons de compote, pot de crème fraîche, yaourt à boire, fontaine à eau...
- Les robinets de cubitainers de vin, les capsules de vin...
- Les bouchons de produits ménagers : liquide vaisselle, produits d'entretien, lessive, assouplissants, aérosols...
- Les bouchons de cosmétique : déodorant, laque...
- Les bouchons de produits d'hygiène : dentifrice, shampoing, douche...
- Les couvercles : beurre, margarine, crème, fromage, glace, chocolat et café en poudre...
- Les bouchons de liège sont également acceptés.

Contact :

Catherine DUCHÊNE-CONRAIRIE,
présidente : 02.38.66.66.11 -
ccduchene@orange.fr

Josette LANDEROIN, bénévole sur le
secteur de Mareau : 06.10.12.45.45 -
josette45.landeroin@gmail.com

Pour tout renseignement :

Internet : <http://bouchonsdamour45.fr>
ou **Facebook :** Les bouchons d'amour45

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Mareau Tir

Mareau Tir termine bien la saison 2024/2025 avec la médaille d'argent d'Hugo BOCQUET au championnat de France Ecole de tir à DOLE (39) en arbalète field, minime garçon et l'équipe « minime » termine 8^e sur 15.

En UFOLEP, à DOULLENS (80), le club avait 3 équipes de qualifiées, en Loisirs D2 et jeunes. Les jeunes ont dû déclarer forfait (équipe non complète) et les 2 autres équipes se classent 6^{ème}.

En fin de saison, le club comptait 81 licenciés (26 en FFT et 55 en UFOLEP).

Fin septembre, nous sommes déjà 75 adhérents (27 FFT et 48 en UFOLEP). D'autres devraient nous rejoindre dans les prochains mois.

Les adhérents du club de tir de Meung-sur-Loire arriveront à Mareau après les vacances de la Toussaint. En effet, leur stand va disparaître en octobre au profit de l'agrandissement du cabinet médical.

Le club de Mareau s'entraînera les lundis, mercredis, et vendredis et celui de Meung-sur-Loire les mardis et jeudis. Nous allons partager notre club pour la survie de celui de Meung-sur-Loire.

Lors de la saison 2025/2026, notre club aura de grands déplacements à effectuer :

- Du 26 au 31 janvier : championnat de France FFT adultes à BESANCON (25)
- Les 08 et 09 mars : championnat de France UFOLEP hiver à AUXERRE (89)
- Du 14 au 17 mai : championnat de France FFT école de tir à BEZIERS (34)
- Les 03, 04 et 05 juillet : championnat de France UFOLEP été + arbalète à CHATENOY-LE-ROYAL (71).

Mareau tir popote

Pour cette 22^{ème} année consécutive, Mareau Tir Popote a de nouveau confectionné les repas « faits maison » de la fête des plantes.

Nous organisons également des séances de découvertes de tir adressées aux comités d'entreprise, associations... qui permettent à chacun de s'initier aux différentes disciplines de tir (carabine, pistolet, arbalète). Ces séances peuvent être suivies d'un repas pris en commun et en toute convivialité. Si vous êtes intéressé(s), n'hésitez pas à nous en parler !!!



*Pour tous renseignements sur le tir à 10 mètres avec des armes à air comprimé, vous pouvez contacter :
Sylvain EDINE, président : 06.07.01.71.77 - Le stand de tir : 02.38.45.68.58
Par mail : sylvainmareautir@gmail.com - Sur le site : mareau-tir.fr*

Gym

Voici le programme pour la saison 2025/2026:

- Lundi : pilates de 9 h 30 à 10 h 30 et de 10 h 30 à 11 h 30 salle polyvalente
- Mardi : gym abdo fessier de 20 h 00 à 21 h 00 salle polyvalente
- Mercredi : gym adaptée de 8 h 30 à 9 h 30 et de 9 h 30 à 10 h 30 salle polyvalente
- Mercredi : full body fitness de 18 h 30 à 19 h 30 salle raboliot ou halle
- Jeudi : marche nordique dynamique de 18 h 30 à 19 h 30
- Jeudi : body zen de 20 h 00 à 21 h 00 salle raboliot
- Vendredi : marche nordique de 9 h 00 à 10 h 30 et de 10 h 30 à 11 h 30

Il est toujours possible de venir découvrir toutes nos activités en cours d'année.

Pour tous renseignements, nous vous remercions de vous adresser à :

Mme Odile GUENARD : 06 33 08 21 28

Mme Corinne CHABROUX : 06 86 50 18 52

Mme Joelle THIERRY : 02 38 45 66 68

Mareau z'Idées

Clap de fin pour "Jardins en fête 2025" !

Malgré un ciel un peu capricieux, l'événement a encore une fois conquis artistes et visiteurs, tous repartis avec des étoiles plein les yeux. Mais pas le temps de souffler : notre association vous a concocté un dernier trimestre haut en couleurs. Accrochez-vous... ça va swinguer à Mareau !

Les souvenirs de Jardins en fête sont à revivre en images sur notre site : jardinsenfete.wordpress.com



Place au théâtre ! Vendredi 14 novembre à 20 h 30

Amateurs de planches et de belles émotions, retenez vos dates : le festival "Coup de théâtre à Mareau-aux-Prés" revient en fanfare. Trois jours où le village vibrera au rythme du spectacle vivant, avec la pétillante troupe "La compagnie des Elles et des Ils", et leurs invités.

Ouverture des festivités le vendredi 14 novembre à 20 h 30 avec la comédie "Mon colocataire est une garce" : fous rires garantis dès le lever de rideau !

Le programme complet sera bientôt en ligne sur le site de la mairie et sur notre page Facebook : www.facebook.com/jardinsenfete.



Cap sur Noël ! Samedi 13 décembre dès 11 h

En quête de cadeaux originaux, locaux et écoresponsables ? Ne cherchez plus : le samedi 13 décembre dès 11 h, la halle se transformera en un véritable écrin de créativité avec le **marché de Noël des créateurs**. Bijoux, déco, gourmandises... il y en aura pour tous les goûts !

Et pour réchauffer les cœurs, boissons chaudes et douceurs seront offertes par l'association. Et bien sûr, l'incontournable Père Noël fera une apparition surprise : les enfants partiront à sa recherche lors du grand **défilé de lumières à 18 h précises**.

Vous l'aurez compris : Mareau s'apprête à vivre une fin d'année riche en émotions et en partages.



Une question ? Une info ? Écrivez-nous à :
mareauzidees@gmail.com.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Tennis Club Mareau



Le club compte aujourd'hui 150 adhérents dont 65 jeunes et 40 % de filles et femmes.

- 155 adhérents
- Des cours de tennis pour tous à partir de 4 ans du lundi au jeudi
- Séance de touchtennis et pickleball le mercredi de 20 h à 21 h 30 - ouvert à tous (1ère séance offerte)
- Circuit training (remise en forme) le vendredi de 18h à 19 h - ouvert à tous (1ère séance offerte)
- 1 entraîneur professionnel
- 2 entraîneurs adjoints pour les groupes des moins de 10 ans et plusieurs assistants réguliers
- Une dizaine de bénévoles
- 18 équipes engagées (de - 10 ans à + 65 ans) dans les championnats départementaux et régionaux
- 8 équipes finissent premières de leur championnat
- L'équipe première messieurs en championnat régional 2
- Plusieurs tournois Galaxie Tennis (pour les moins de 10 ans)
- 1 tournoi interne homologué FFT simple et double
- 4 tournois multichances FFT
- 1 tournoi jeunes FFT de niveau interrégional
- Des animations pour tous tout au long de l'année
- 1 séjour compétition en Normandie pour les jeunes
- Plusieurs tournois remportés par nos joueuses et nos joueurs

Résultats de nos équipes en 2025

Equipe U12 filles	1 ^{ère} en D1	Equipe dames Hiver	2 ^{ème} en D3
Equipe 1 U14 garçons	4 ^{ème} en honneur	Equipe dames printemps	1 ^{ère} en D2
Equipe 2 U14 garçons	1 ^{ère} en D2	Equipe 1 messieurs Hiver	3 ^{ème} en D1
Equipe 3 U14 garçons	1 ^{ère} en D3	Equipe 2 messieurs Hiver	4 ^{ème} en D2
Equipe 1 U16 garçons	1 ^{ère} en D1	Equipe 3 messieurs Hiver	1 ^{ère} en D5
Equipe 2 U16 garçons	3 ^{ème} en D2	Equipe 4 messieurs Hiver	2 ^{ème} en D5
Equipe messieurs 35 ans	1 ^{ère} en D5	Equipe 1 messieurs 1 printemps	5 ^{ème} en R2
Equipe messieurs 65 ans	2 ^{ème} en D1	Equipe 2 messieurs printemps	1 ^{ère} en D2
Equipe 1 messieurs Hiver	4 ^{ème} en R3	Equipe 3 messieurs printemps	2 ^{ème} en D5

Quelques résultats individuels marquants

- TMC 3^{ème} série messieurs : 3 joueurs du club aux 3 premières places : 1- Bryan, 2- Ewald, 3- Colin
- TMC 3^{ème} série dames : 3 joueuses du club aux 3 premières places : 1- Deborah, 2- Emma, 3- Alicia
- Anthony remporte le TMC 4^{ème} série messieurs
- Deborah remporte les tournois de Lamotte-Beuvron et Saint-Laurent (41)
- Emma remporte le tournoi d'Ingré (45)
- Colin finaliste au tournoi de Bayeux (14)
- Léane finaliste au tournoi de Ver/Mer (14)
- Colin ½ finaliste aux championnats du Loiret (- de 14 ans)

Félicitations à tous pour cette magnifique saison !

LA VIE DES ASSOCIATIONS

AGENDA SAISON 2025/2026

DATES	ÉVÈNEMENTS
Novembre	Championnats par équipes seniors + / entrée libre
Novembre - Décembre	Championnats par équipes U12 et U16 / entrée libre
Janvier - février	Championnats hiver dames et messieurs / entrée libre
Mars - avril	Championnats U14 et U18 / entrée libre
Du 10 au 18 avril	Tournoi interne homologué FFT simple + double - entrée libre / buvette
Avril - mai	Championnats par équipes départementaux et régionaux - entrée libre / buvette
Juin	Tournoi multichances FFT dames et messieurs
Samedi 27 juin	Fête du club
à toutes les vacances scolaires	Stage de tennis ouvert à tous

MERCI à tous ceux qui œuvrent pour le dynamisme et la réussite du Tennis Club Mareau.



REJOIGNEZ-NOUS ! ESSAI ET INSCRIPTION POSSIBLES TOUTE L'ANNÉE

contact : tcmareau@gmail.com - 07.51.69.07.16

informations et actualités : www.club.fft.fr/tcmareau -  Tennis Club Mareau

Jumelage

Le jumelage franco-allemand entre la commune de Mareau-aux-Prés et de Stetten am Bodensee existe officiellement depuis 2007.

Mais qu'est-ce qu'un jumelage ?

Le jumelage représente un « contrat » entre deux communes, sans limite dans le temps, qui recouvre un champ d'action pluridisciplinaire et la participation directe des personnes ou de leurs groupements aux échanges. Le jumelage est ouvert à toutes les catégories de population et d'acteurs locaux, et qui s'inscrit dans un objectif politique précis : l'Europe des citoyens. Ainsi, le jumelage est une relation d'amitié durable entre deux communes, scellée entre les citoyens en collaboration avec leurs autorités et les associations locales. C'est dans ce cadre que depuis des années, tisser des liens humains, échanger, partager, et convivialité sont notre moteur. Après la participation de nos amis allemands à notre marché Saint Nicolas



annuel, ce sera à notre tour de leur rendre visite et une randonnée vélo autour du lac de Constance se prépare au printemps 2026. Si la curiosité vous pique, venez nous rejoindre au sein du comité de jumelage. Nous vous accueillerons avec plaisir.

Contact : M. TOTH, président du comité de jumelage : jumelage.mareau@free.fr

AGENDA NOVEMBRE 2025 À AVRIL 2026

NOVEMBRE

Samedi 8
THÉÂTRE CAFÉ DE L'EXCELSIOR
dans le cadre de la saison culturelle

Samedi 8
DINER TERROIR
organisé par l'association Livres
et Vins
20 h - Salle polyvalente

Mardi 11
ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE
organisé par la mairie
11 h

Mardi 11
CONCERT DE LA STE CÉCILE
organisé par La Fraternelle
15 h - Salle polyvalente

Du 14 au 16
COUP DE THÉÂTRE
organisé par Mareau Z'Idées
Salle polyvalente

Dimanche 23
LOTO
organisé par le Comité des Fêtes
14 h - Salle polyvalente

Dimanche 30
MARCHÉ SAINT NICOLAS
organisé par le comité de jumelage
9 h à 17 h - Salle polyvalente

DÉCEMBRE

Samedi 6
SAINTE BARBE
organisée par Les Sapeurs pompiers
14 h 30 - Salle polyvalente

Les 6 et 7
EXPOSITION
organisée par En Ce Temps-Là
10 h à 17 h - Salle polyvalente

Samedi 13
NOËL AVANT L'HEURE
organisé par Mareau Z'Idées
11 h à 18 h - Halle

Vendredi 19
GOÛTER DES AINÉS
organisé par la mairie
16 h - Salle polyvalente

JANVIER

Samedi 10
VŒUX DU MAIRE
organisés par la mairie
11 h - Salle polyvalente

Dimanche 11
BOUM DE NOUVELLE ANNÉE
organisée par l'APE
Salle polyvalente

Dimanche 18
**GALETTE LES FÉLÉS DE LA
DEUCHE + AG**
14 h - Salle des Marronniers

Les 24 et 25
CONCERT D'HIVER
organisé par La Fraternelle
20 h 30 le samedi, 15 h le dimanche -
Salle polyvalente

FÉVRIER

Dimanche 8
LOTO
organisé par le Comité des Fêtes
14 h - Salle polyvalente

MARS

Samedi 21
SOIRÉE DANSANTE
organisée par l'APE
Salle polyvalente

Samedi 28
CONCERT DE PRINTEMPS
organisé par La Fraternelle
Salle polyvalente

AVRIL

Lundi 6
LOTO DE PÂQUES
organisé par le Comité des Fêtes
14 h - Salle polyvalente

Dimanche 26
REPAS DES AINÉS
organisé par la mairie
Salle polyvalente

Dimanche 26
CARNAVAL
organisé par l'APE
Cours de l'école

• ÉTAT CIVIL •

BIENVENUE AUX BÉBÉS

Lucas GERBER MARÉCHAL, né le 2 juin 2025
Aléssio AIMON BÉREAUD, né le 1er août 2025
Baptiste PANIGADA, né le 16 août 2025
Judith TOUTIN, née le 25 septembre 2025

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

Aurélie DJALOYAN et Nicolas DAUGERON,
le 28 juin 2025

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Monique LEPLONGEON née DESMARCHÉLIER,
décédée le 5 mai 2025
David CHARAMON, décédé le 25 mai 2025
Jacques GRAVIER, décédé le 1er juillet 2025
Marcel MILLET, décédé le 24 juillet 2025
Reine PICAULT née DAUVOIS, décédée le 26 août 2025

CONTACT MAIRIE

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, mercredi et vendredi :
de 8 h 30 à 12 h 00
Mardi et jeudi :
8 h 30 - 12 h 00 et 15 h 00 - 17 h 30
Samedi :
de 9 h 00 à 12 h 00
Pendant les vacances scolaires :
Tous les jours : de 8 h 30 à 12 h 00
Fermée le samedi précédent les vacances
scolaires, et ceux inclus dans ces périodes.

Téléphone : 02 38 45 61 09

Fax : 02 38 45 66 10

Adresse mail :

mairie@mareauauxpres.com

bertrand@hauchecorne.info

Site internet :

www.mareauauxpres.com

Communauté de Communes des Terres

de Val de Loire : siège social,

32 rue du Général De Gaulle,

45130 Meung-sur-Loire

www.ccterresduvaldeloire.fr

Office de tourisme :

www.tourisme-terresduvaldeloire.fr

Pays Loire Beauce

www.paysloirebeauce.fr



Le savoir-faire et l'expérience au service des familles

Déplacement à domicile

24h/24

7j/7

**POMPES FUNÉBRES - MARBRERIE
CHAMBRE FUNÉRAIRE - CONTRATS D'OBSÈQUES**

www.marbrerie-girard.com

3, rue du Général de Gaulle
45130 MEUNG-SUR-LOIRE

02 38 44 44 16



PEINTURE

PEINTURE
intérieur / extérieur

REVÊTEMENT MURAUX
& papier peint

REVÊTEMENT SOLS
PVC & parquets



sas.ltpeinture@gmail.com • www.ltpeinture.com • 06 67 06 69 49

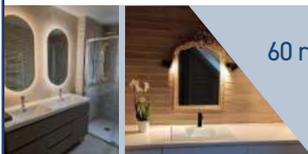
SASU **MATHIEU HELLEBUYCK**

SALLE DE BAIN

PLAQUISTE ■ MENUISIER

Agencement - Aménagement intérieur

Accessibilité Personnes à Mobilité Réduite



60 rue du Bois Joli, Mareau-aux-Prés
mathieu.hellebuyck@sfr.fr
06 69 03 83 87

Saison 2025-26

Stages de danse africaine



De 14h30 à 17h30

Salle des Garennes
45370 Mareau-Aux-Prés

5 octobre - *Aly MARA*

16 novembre - *Korotoumou SIDIBE*

25 janvier - *Audrey MARA*

22 mars - *Tanti SYLLA*

35 €

Contact et inscriptions :

06.12.04.88.17

mouvmandingue@gmail.com

 [Mouv'mandingue](https://www.facebook.com/Mouvmandingue)



Conceptions et réalisations
personnalisées de jardins

Dallage - Pavage
Maçonnerie paysagère
Terrasses - Allées
Clôtures - Portails
Entretien
Arrosage automatique
Eclairage d'ambiance,
d'allées, terrasses...
Bassins - Fontaines



349 rue de Manthelon - 45370 Mézières Lez Cléry
Site : www.technique-paysage.fr



636 rue Saint-Fiacre - 45370 MAREAU-AUX-PRÉS

peschot.adrien@orange.fr

06 46 55 16 25 / 02 38 22 08 69



**ATELIERS
LORIN**

Fabricant depuis 1976
DEVIS GRATUITS

Olivier LORIN 06 76 61 22 06

Confection et installation de stores extérieurs
de rideaux non feu pour collectivités
Stores intérieurs - Volets roulants
Particuliers - Entreprises

45370 MAREAU AUX PRES
atelierslorin@wanadoo.fr

Tél. 02 38 45 60 23



ÉLECTRICITÉ
DÉPANNAGE - ANTENNE TV

06 72 71 72 25

St Hilaire St Mesmin - 45160

Un artisan au service
des particuliers et des professionnels

SPG NOTAIRES SAS

Maîtres
Stéphane GOSSÉ
Philippe GOSSÉ



9 RUE DU GRENIER À SEL - BP 2223 - 45012

ORLÉANS CEDEX 1

76 RUE DU MARÉCHAL FOCH - 45370

CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

Standard : 02.38.65.48.00
Email : etude.gosse@notaires.fr
Site internet : gosse.notaires.fr

MAREAU-AUX-PRÉS
Maison à rénover
DPE : F - GES : C
Prix : 260 000 € FAI

Beauté, cosmétique et soins
SALON CERTIFIÉ



**Gel-X, Chablons,
Vernis semi-Permanent
Manucure et pédicure**

Séverine
06 87 07 91 13

176 rue des Garennes,
45370 Mareau-aux-Prés
rougepassion.nails45@gmail.com